

# HORIZON

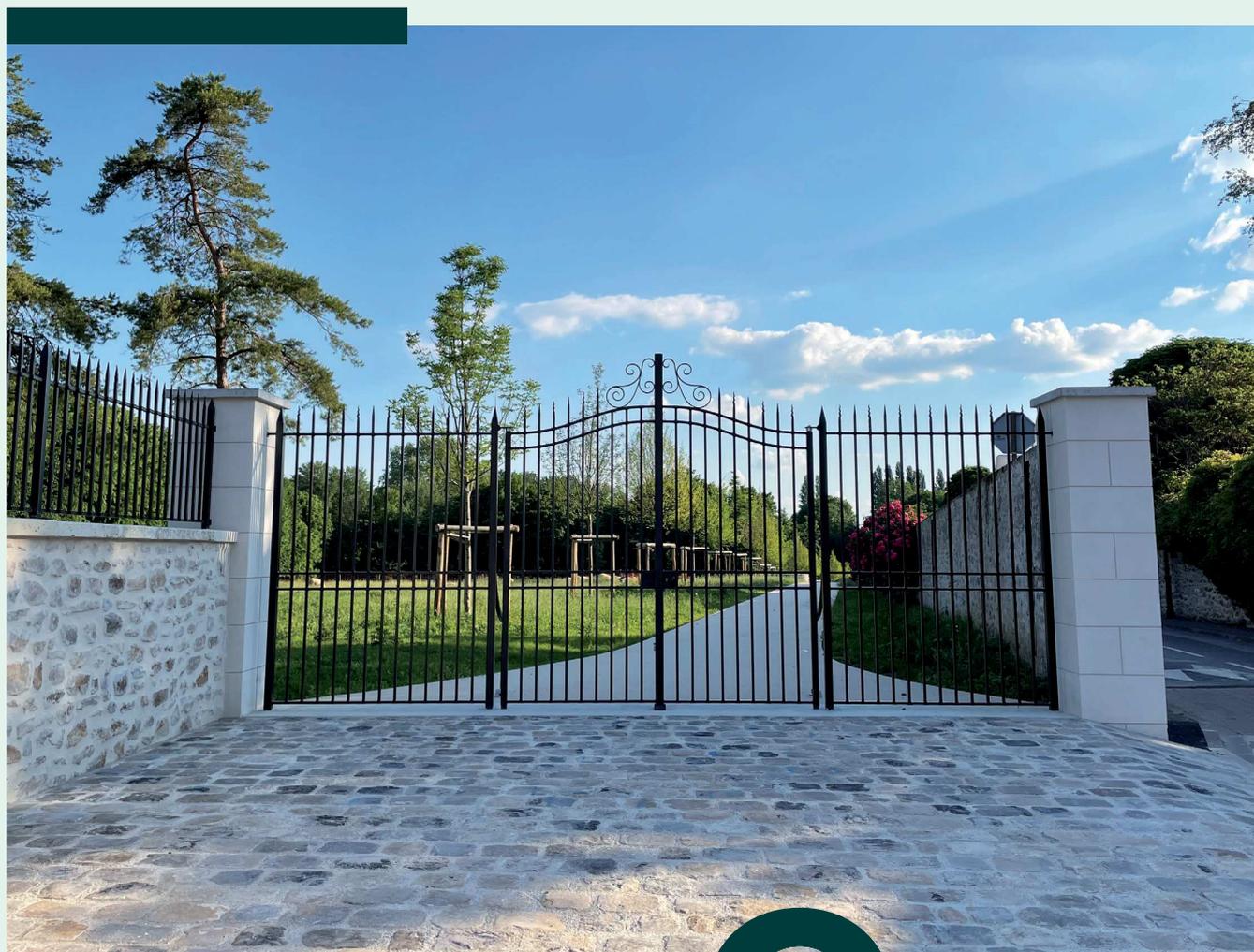
LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE  
[vert-le-grand.com](http://vert-le-grand.com)

#60 – OCT. 2021

**ALLER  
PLUS LOIN**  
Un budget pour  
plusieurs projets  
P.4-5

**TRAVAUX  
EN COURS**  
Un réseau d'eaux usées  
plus sûr  
P.6-7

**CITOYENS  
GRANDVERTOIS**  
Les prestations  
extra-légales du CCAS  
P.10



# HORIZON

# Éditorial

Chères Grandvertoises, Chers Grandvertois, J'espère que cet été 2021 aura été pour vous synonyme de repos et de détente, au village comme ailleurs et surtout, que celles et ceux qui ont eu à vivre les difficultés d'une crise sanitaire toujours présente, retrouvent un peu de quiétude en cette rentrée. Le temps de la crise nous aura toutefois permis de nous retrouver un peu, beaucoup... comme dans une vie presque normale. Pour le groupe d'élus que j'anime, pour les agents de la commune, c'est une satisfaction de pouvoir à nouveau rendre service. Votre Horizon revient sur ces moments passés mais aussi et surtout sur les travaux, les projets, les rendez-vous... Votre Horizon aborde en dossier principal le budget 2021 qui s'inscrit dans la continuité des projets en cours et qui répond aux engagements pris en 2020 au service de tous les Grandvertois, de la relance de l'activité et de l'animation qui fait toute la richesse du village. Je suis serein quant à sa maîtrise au profit d'un investissement tourné vers les projets que vous connaissez désormais. Bonne lecture et à très bientôt.

Thierry Marais, votre Maire



19 ET 21 JUIN 2021

## Le retour des festivités au village

L'arrivée de l'été a eu un agréable goût de retrouvailles ! Les Grandvertois ont eu – enfin – le plaisir d'échanger à l'occasion de la fête de la musique et du spectacle itinérant La Cuisine. D'une part, musiciens et chanteurs se sont produits pendant quatre heures sur la scène couverte du parking de la Mairie. Ce n'était pas sans compter sur les fameux airs de variétés françaises chantés par Marina Duhaa.

Puis, rendez-vous au parc de l'Auberge, véritable petit cocon vert au cœur du village où une centaine d'habitants sont venus assister à la 1ère édition de « L'Estivale ». Des spectacles organisés par la compagnie l'Atelier de l'Orage et Maboule Distorsion. Et pour finir, quoi de mieux qu'un apéro citoyen ?



26 ET 27 JUIN 2021

## Made in Essonne

Cet été, était aussi le retour du grand marché des saveurs sous l'impulsion d'Essonne Tourisme ! 32 producteurs et artisans locaux se sont réunis pour ce rendez-vous incontournable. Au menu : produits du terroir, œuvre d'art, bijoux ou fleurs, de quoi ravir les quelques 2 500 visiteurs. D'autres animations étaient prévues pour amuser petits et grands : balades à poney, démonstrations de violon et travail du bois, tissage de laine ou encore une visite urbaine dans le parc du château organisée par la FREDON. Tout était ainsi réuni pour rester se prélasser des heures au Domaine de la Saussaie.

Résultat ? Des stands quasiment vidés de leurs produits le dimanche en fin de journée. Une vraie réussite !

21 AOÛT 2021

## Et ... Action !

Parce que le cinéma manquait aux villageois, tout autant que les moments conviviaux entre amis ou en famille, cet été la communauté de commune du Val d'Essonne a décidé de réagir ! D'une initiative locale, s'est installé un cinéma plein air depuis la pelouse du Domaine de la Saussaie. Un bon moyen de s'évader, à l'aube du crépuscule, devant le film « En avant » des studios Pixar.

Cette histoire touchante sur la fraternité et sur le deuil d'un être cher, remplie d'humour, d'émotion et de magie, a séduit les membres de la commission culture tout comme les 45 spectateurs présents. Bilan ? Des retours très positifs et l'ambition de reproduire cet événement l'an prochain à l'échelle du territoire essonnien !



04 AOÛT 2021

## Une fête rythmée par le feu d'artifice

Rassemblement inédit depuis deux ans ... Après une longue absence, le village renoue avec son traditionnel feu d'artifice ! Une soirée particulièrement symbolique pour les Grandvertois qui ont vu s'annuler toutes les autres activités prévues dans le cadre de la fête du village, en raison de la crise sanitaire. Et une chose est sûre ... ces festivités avaient manqué aux habitants ! Ce ne sont pas moins de 350 à 400 personnes qui se sont rassemblées dès 21h00 au Domaine de la Saussaie pour admirer, ensemble, la beauté de ce feu ! Un spectacle son et lumière réussit, un temps magnifique, des retrouvailles tant attendues ... Cet événement a ravi les Grandvertois, qui disent avoir passé un moment privilégié !



12 SEPTEMBRE 2021

## LE FRANC SUCCÈS DU FORUM

C'était la crainte jusqu'ici : les associations grandvertoises allaient-elles subsister ? Les adhérents seraient-ils assez nombreux ? Et pour cause, la crise sanitaire bouleverse aussi le monde associatif. Dans le but de simplifier le contrôle des pass sanitaires, c'est finalement à la salle polyvalente Henri Boissière que s'est tenue l'édition 2021 du Forum des associations. Au total une douzaine de stands : clubs sportifs (sports de combat, sport de balle, gymnastique ...), paroissiens, membres du Foyer Rural et tant d'autres représentants étaient au rendez-vous.

« Les gens ont répondu présents, sur certains stands il y avait toujours du monde ! », confie Emmanuel Huet, Vice-Président de la Commission sport – vie associative également professeur de judo. Difficile de donner un chiffre, mais l'on constate une circulation fluide sur la totalité de l'après-midi, la question du pass sanitaire n'a donc visiblement pas posé trop de problème aux visiteurs.

Résultat ? De nombreuses inscriptions, notamment chez les plus jeunes, mais également des réinscriptions pour les anciens adhérents. Pour tous ces acteurs, faire (re)vivre le monde associatif reste primordial pour le « bien-être » dans le village.

« On espère tous ne pas avoir de coupure liée à la crise sanitaire. Nous attendons une saison pleine ! », conclue Emmanuel Huet.



# L'avis de l'élu

« En l'état, le budget de la commune, que l'on peut qualifier de budget honnête et responsable, offre une réelle capacité à fonctionner au jour le jour et à investir pour des projets à court, moyen et long terme. La commune peut donc afficher une santé financière assez confortable, qui profitera à toutes et tous.

Ce budget nous permet d'anticiper un retour à la normale, bien qu'aidé par l'Etat qui tend à soutenir les investissements dans le cadre du plan de relance pour faire « redémarrer » l'activité. Les collectivités comme la CCVE ou la Région ne sont pas en reste avec des plans de subventionnements intéressants pour le village dont nous saurons profiter. »

**Bruno Nicolas,**  
adjoint au maire en charge des finances.



## CQFS — Ce Qu'il Faut Savoir

La crise sanitaire a entraîné une stabilité des recettes issues des services rendus aux habitants. Les dotations de l'Etat et la CCVE restent stables pour 2021. Même si des achats spécifiques ont été nécessaires dans le cadre de la crise (masques), de nombreuses dépenses de fonctionnement n'ont pas été engagées (périscolaire, culturel, événements...). Recettes et dépenses dépendent donc toujours de la crise sanitaire et des mesures qu'elle engendre.

# ALLER

## FINANCES : le budget 2021 dessine les grands projets du mandat

**Le premier budget du mandat de Thierry Marais et de son équipe a été débattu puis voté en avril dernier. Il s'inscrit dans la continuité des projets en cours et répond aux engagements pris en 2020 au service de tous les Grandvertois, de la relance de l'activité et de l'animation qui fait toute la richesse du village.**

Un peu de pédagogie ! Le budget primitif d'une commune (une prévision budgétaire !) se divise en deux parties. D'un côté le Fonctionnement correspondant aux recettes et dépenses courantes qui s'équilibre à 4,6 millions d'euros et de l'autre, l'Investissement correspondant aux projets de construction et d'amélioration des infrastructures qui s'équilibre lui à 4,7 millions d'euros. Le budget total 2021 de la commune est prévu à 9.3M€.

Côté recettes, le budget de fonctionnement est financé par les dotations de l'Etat, de la communauté de communes, les impôts et taxes et les produits des services (comme le restaurant scolaire et activités périscolaires par exemple). La commune perçoit également des redevances principalement versées par la Sémardel. L'investissement est financé lui par l'épargne réalisée par la commune, les subventions et d'éventuels recours à l'emprunt.

Côté dépenses, quand le fonctionnement finance les charges à caractère général (les fluides par exemple), les charges de personnel, l'entretien des bâtiments et l'intérêt de la dette ; l'investissement est utile au financement des travaux de gros entretien, de rénovation et de création d'équipements et le remboursement du capital de la dette (Principalement bâtiments et voiries).

### Un fonctionnement maîtrisé au profit de l'investissement

Si les charges à caractère général (comme les énergies, les transports, les achats divers...) et de gestion courante représentent 1,7 millions d'euros, les charges de personnel représentent elles 1,6 millions d'euros dans un contexte de maîtrise des ressources humaines.

On trouve dans ce budget une prévision de dépenses pour l'entretien des bâtiments, des réseaux et de la voirie à hauteur de 300 000 € et le soutien à la vie locale (associations) pour 110 000 €. A noter qu'en la matière, si les associations ont été moins demandeuses en raison de la crise Covid, la commune a prévu un soutien supplémentaire si le besoin émergeait. 380 000 € sont prévus pour être « versés » à la section d'investissement afin d'alimenter les projets structurants du mandat.

En recettes, 957 000 € sont attendus de la Sémardel, environ 1 million des impôts et 2,7 millions des taxes dont une attribution de compensation de 1,6 millions d'euros de la CCVE\*.

\*CCVE : Communauté de Communes du Val d'Essonne

# PLUS LOIN...

**EMPRUNT : 1 seul emprunt est en cours pour l'acquisition du domaine de la Saussaie qui prendra fin en 2027.**

**Une capacité de désendettement très courte bien en deçà du seuil critique.**

Pour mémoire, la capacité d'autofinancement est évalué à 934 000 € au profit de l'investissement (pour 2021) soit 20% de l'investissement.

## **Des investissements pour l'avenir**

Le budget d'investissement au service des grands projets du mandat est ambitieux. On y retrouve les lignes consacrées au :

### **> Domaine de la Saussaie pour 2 M€**

avec le secteur bâti culturel rénovation de l'Orangerie et mise hors d'eau, menuiseries, maçonnerie, extérieur du château.



**> La ferme photovoltaïque ou la ré exploitation écologique d'un site propriété de la commune.  
Un investissement prévisionnel de 3 M€ sur plusieurs années**

50 000 € engagés cette année pour les études

**> 1ère tranche pour la rénovation intérieure et la mise en accessibilité de la mairie à hauteur de 192 000 €.**

Plus spécifiquement et sur l'année 2021, l'investissement plus courant est activé avec 71 000 € dédiés aux activités scolaires, 500 000 € pour les réseaux du domaine de la Saussaie, 500 000 € encore (pour les réseaux autres) et la rue des Gâches. Une provision de 50 000 € est remarquée pour l'installation d'un distributeur de billets, une autre de 20 000 € pour un nouveau véhicule électrique ou encore 80 000 € pour la rénovation complète du City Park.



---

# 0%

C'est l'évolution des taux d'imposition depuis 1981.

---

# 170

En milliers d'euros l'annuité de l'emprunt actuel qui permet de dégager une capacité d'emprunt nouvelle.

---

# 1

C'est le nombre d'emprunt qui devrait être contracté en 2022 pour financer la ferme photovoltaïque.

## Le réseau des eaux usées en chiffres

**1200** C'est en mètres la longueur du réseau des eaux usées du village créé par le

Siarce et reliant les lieux de collecte à la station d'épuration située en contre-bas du village. Ce réseau bénéficie à un peu plus de 900 foyers ainsi qu'aux entreprises.

**5** C'est la durée du chantier en mois qui a été nécessaire pour procéder au dévoiement de la conduite d'eaux usées du ru de Misery avec notamment la création d'un ouvrage de rabattement de nappe, d'un collecteur de refoulement et d'un poste de relèvement.

**80** C'est le nombre de m<sup>3</sup> par heure traités par les deux pompes qui équipent le poste de refoulement situé rue des Gâches. C'est la capacité nécessaire permettant d'acheminer nos eaux usées sous pression en direction de notre station d'épuration.

**949 061** C'est en euros, le montant total hors taxe du

dévoiement de la conduite d'eaux usées du ru de Misery. L'ensemble des travaux ont été financé par le Siarce en charge de la gestion de l'assainissement de notre commune ainsi que par l'Agence de l'Eau et le Département.

**1958** C'est cette année-là qu'a été créé le Siarce, pour répondre au besoin d'assainissement de la région Corbeil-Essonnes : rejet des installations privatives, collecte, transport et traitement.

**2014** Depuis cette année-là, la commune bénéficie d'une station d'épuration 100% écologique.

Elle intègre le procédé biologique « Organica » qui utilise les racines de plantes cultivées sous serre.

# TRAVAUX

## Un réseau plus sûr grâce à la déviation de la conduite des eaux usées

Après 5 mois de chantiers, les travaux effectués par le SIARCE pour dévier le réseau des eaux usées sont en cours d'achèvement. Engagés pour répondre à une injonction de l'Agence de l'eau mettant en garde la commune contre des risques de pollution, ces travaux devraient également permettre un fonctionnement plus efficace de notre station de traitement des eaux usées.

## Un réseau d'eaux usées au cœur de notre système d'assainissement

C'est le Siarce, Syndicat intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau, qui gère les problématiques d'assainissement de la commune de Vert-le-Grand et d'autres communes du département. Ce système d'assainissement est une chaîne comprenant différents maillons : les rejets des installations privatives, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées. Cette gestion des eaux usées permet d'assurer la préservation du milieu naturel. A quoi sert notre réseau d'eaux usées ? C'est le réseau qui permet le transport des eaux usées domestiques (WC, cuisine, salle de bain, lave-linge...) et des rejets issus également des activités économiques et des bâtiments de la commune vers la station de traitement des eaux. Le rôle de cette station d'épuration est d'éliminer les différentes pollutions contenues dans les eaux usées afin de rejeter une eau traitée dans le milieu naturel pour réduire l'impact sur l'environnement.

## Dévier notre réseau d'eaux usées pour protéger la nature

Pourquoi de tels travaux ? C'est l'Agence de l'eau qui a imposé à la commune de faire sortir la conduite de notre réseau d'eaux usées du ru de Misery. Il s'agissait de se prémunir contre un risque de fuite en faisant passer le réseau non plus dans le ru mais dans les rues. L'objectif premier était donc d'ordre écologique pour prévenir tout risque de pollution.



# EN COURS

## La sente piétonne du château est terminée

La nouvelle allée part de l'entrée du parc située à l'angle de la rue des Gâches et de l'impasse du stade qui a été restaurée. La zone a été réaménagée pour faciliter les manœuvres des bus scolaires. Une placette pavée a été aménagée et un nouveau portail a été réalisé. De là, la sente piétonne sillonne le parc, parallèle à la rue des Gâches. Elle est éclairée par le sol et bordée d'une vingtaine d'arbres de différentes essences. De l'autre côté de la propriété, 40 chênes ont également été plantés.



La démarche présente aussi un intérêt en matière de fonctionnement du centre de traitement des eaux. L'arrivée d'eau à la station sera moins importante et moins chargée en eaux claires parasites et permettra donc un fonctionnement plus efficace. Mais cela a évidemment engendré des travaux particulièrement importants sur une grande partie du village.

Désormais, du fait des travaux effectués, l'eau ne parvient plus jusqu'à la station par le seul effet de la gravité. Un important poste de refoulement équipé de deux pompes a été mis en place au bord de la rue des Gâches, dans le domaine de la Saussaie. Un collecteur a également été mis en place entre ce poste de refoulement et la déviation de la RD26. Et c'est en pression que les eaux usées vont maintenant traverser le parc du château pour ensuite remonter l'Impasse du Stade, traverser le stade, emprunter la déviation CD31 et arriver au chemin rural n°20. C'est à partir de là que l'eau, cette fois à nouveau sous l'effet de la gravité, descendra jusqu'à la station d'épuration. Un autre poste de relèvement a été réalisé pour raccorder le collecteur à la station. Les travaux qui ont débuté à la fin du mois de mai et qui doivent durer 5 mois ne devraient plus avoir d'impact pour les riverains qui pourront circuler normalement dans les secteurs concernés.

### Le domaine de la Saussaie lui aussi raccordé

La commune profite de ces grands travaux pour raccorder les bâtiments du domaine de la Saussaie au réseau d'eau et d'assainissement. Jusqu'alors, toutes les eaux usées du Domaine partaient en fosse septique.

## Sécurité et embellissement de la rue des Gâches

Les travaux de la rue des Gâches ont été réalisés dans le cadre d'un Contrat régional pour un coût global de 700 000 €. Cette voie périphérique avait à la fois besoin d'un rafraîchissement et d'une mise en sécurité. Les bordures de trottoirs ainsi que les revêtements ont donc été refaits. Au niveau du ru de Misery, un pavage ainsi qu'un rétrécissement devrait désormais freiner les véhicules. Les candélabres ont été repeints et sont désormais équipés d'ampoules à leds.



## La commune récompensée par le label « Terre Saine »

Le label « Terre saine, communes sans pesticides » a été attribué à la commune pour récompenser l'efficacité de sa démarche zéro phyto. En 2014, la commune avait été précurseur sur la question de la suppression des produits phytosanitaires. Aujourd'hui, les équipes techniques du village entretiennent les espaces verts dans un respect total de l'environnement. Bravo aux agents du service technique les véritables jardiniers de notre village !



# Agenda culturel / Médiathèque

## OCTOBRE 2021

**Samedis 9 et 16 Octobre, 14h30**

**Atelier d'écriture « En marge de soi »**

Venez explorer votre créativité littéraire lors de ces ateliers animés par François Piquet. Réservation obligatoire à la médiathèque au 01 64 56 90 93.

**Judi 7 Octobre, 10h30**

**Petits pétons**

Séance de lecture dédiée aux tout-petits, en partenariat avec le Relais Assistants Maternels. Réservation obligatoire à la médiathèque au 01 64 56 90 93.

**Samedi 9 Octobre, 10h00**

**Samedi Bidouilles**

Besoin d'un dépannage informatique ? Envie de partager des trucs et des astuces ? Dominique ouvre l'espace numérique un samedi par mois, pour expliquer, réparer, accompagner. Réservation obligatoire à l'EPN au 01 64 56 60 24.

**Samedi 9 Octobre, 18h00**

**Concert « Le Trio de la Plaine »**

Venez découvrir la musique latino-américaine à travers le chant et les instruments du Trio de la plaine. Voyage garanti ! Réservation obligatoire en mairie au 01 64 56 02 72.

**Vendredi 15 Octobre, 20h00**

**Rentrée littéraire**

Philippe Soussan, de la librairie « Les vraies richesses » à Juvisy-sur-Orge, viendra nous partager ses coups de cœur de la rentrée littéraire 2021. Réservation obligatoire à la médiathèque au 01 64 56 90 93.

**Vendredi 15 Octobre, 19h00**

**Conférence « La Toscane »**

Auberge du Pavillon.  
Nous avons le plaisir de vous convier à la conférence de Mme DEBOUZY sur la Toscane en Italie.

**Vendredi 22 Octobre, 20h00**

**Soirée Escape Game**

Venez défier vos méninges et résoudre des enquêtes lors de cette soirée, attention votre temps est limité. A partir de 12 ans. Réservation obligatoire à la médiathèque au 01 64 56 90 93.

**Lundi 25 au vendredi 29 Octobre**

**Stage couture**

Auberge du Pavillon.  
Venez faire un stage de couture dispensé par Dalida, professeur de couture adultes du foyer rural. Pour les enfants de 9 à 15 ans. Sur inscription jusqu'au 22 octobre par téléphone au 06 08 74 61 11.

# HORIZON

## A la tête de la médiathèque, Françoise Roques passe le relais à Delphine Dupuis

Après 11 années passées à la direction de la médiathèque, Françoise Roques laisse sa place à une nouvelle responsable, Delphine Dupuis. Alors que la première a su rendre la structure plus dynamique en créant de nouveaux événements et en s'adressant à un public toujours plus large, la seconde souhaite poursuivre dans la même direction en apportant sa touche de nouveauté.



## Un lieu d'échange et de partage marqué par la personnalité de Françoise Roques

Selon une enquête récente de la CCVE, la médiathèque est particulièrement fréquentée, plus de 500 passages en 2019. C'est sans aucun doute le résultat des actions menées par Françoise Roques depuis 2010. Elle a d'abord œuvré à l'évolution constante du fonds avec des ouvrages variés, destinés aux adultes comme aux plus jeunes, avec une grande diversité de genres. Avec le club de lecture, « les 1000 feuilles », elle a également su créer une belle émulation, l'occasion d'échanger entre générations. La médiathèque n'est pas seulement un lieu de lecture, mais bien un lieu de partage. Les rencontres se sont multipliées ces dernières années. A travers le travail effectué avec la Marpa ou encore l'école. Mais également par le biais des résidences d'écrivains. A deux reprises, Françoise Roques a accueilli des auteurs pour les faire découvrir aux habitants de la commune : Jacques-François Piquet en 2015 puis Benoit Richter en 2018. Les rencontres organisées par la médiathèque se sont aussi exprimées hors-les-murs avec de nombreuses expositions, notamment au Domaine de la Saussaie, comme celle sur les femmes photographes.

## Une nouvelle directrice pour un nouvel élan... dans la continuité !

C'est donc avec de très beaux souvenirs en tête que Françoise Roques a passé le flambeau en mai dernier à Delphine Dupuis. Cette nouvelle responsable de la médiathèque a l'intention de travailler dans la continuité de sa prédécesseur. Dès son arrivée, elle a pu apprécier l'expérience et la qualité de l'équipe restée en place : Bernadette Botalla et Dominique Rose. Elle souhaite évidemment poursuivre l'ensemble des actions de médiation culturelle : club de lecture, expositions, résidences d'écrivains... Mais Delphine Dupuis a également l'intention d'imprimer sa marque. Elle voudrait davantage capter un public adolescent en développant un fonds plus important de mangas et de bandes dessinées. Elle souhaite aussi tisser des liens plus forts avec l'ensemble des partenaires du territoire : la MARPA, l'école... Avec les plus jeunes, l'idée serait de travailler sur l'éducation artistique et culturelle. La médiathèque du village est donc entre de bonnes mains. Il ne reste plus qu'à souhaiter à Delphine Dupuis autant de plaisir à la tête de la structure que pour Françoise Roques à qui l'on souhaite de belles aventures.

## Récital 100% féminin

Les femmes étaient à l'honneur le 27 juin dernier lors d'un concert donné dans l'église. Une trentaine de personnes étaient présentes pour assister au récital de l'ensemble vocal Holoèdre. Ce groupe originaire du département interprétait des œuvres pour ensemble vocal féminin et orgue. Pendant une heure, elles ont associé le chant du répertoire médiéval, moderne et contemporain à des morceaux d'orgue et des lectures de poèmes. Le public est reparti conquis par ce mélange de morceaux sacrés et profanes.



## De nouveaux horaires à la médiathèque

La médiathèque répond à la demande des familles en ouvrant désormais ses portes le **mercredi matin**. Ce jour-là, vous pourrez vous y rendre **de 10h à 13h et de 15h à 19h**. Le **mardi et le vendredi**, la structure sera ouverte **de 15h à 19h**, et le **samedi de 10h à 13h**. L'accès à la médiathèque reste évidemment libre et gratuit pour utiliser internet, consulter des ouvrages sur place ou disposer de l'espace de travail. L'inscription est en revanche nécessaire pour pouvoir emprunter l'un des 15 000 documents (livres, CD, DVD) disponibles.



## Un City Park tout neuf !

Situé au cœur du complexe sportif Serge Dassault, l'ancien City Park a pris un sérieux coup de jeune. Il bénéficie de nouvelles structures en métal galvanisé plus durables, d'un enrobé entièrement refait et d'un nouveau revêtement en gazon synthétique. Les Grandvertois pourront désormais profiter de paniers de baskets intérieurs et extérieurs. Les buts de handball ont été conservés. Des petits buts brésiliens ont aussi été ajoutés. De quoi accueillir tous les jeunes et toutes les familles qui souhaitent s'adonner gratuitement à leurs sports préférés !





## PORTRAIT

### Charlotte de Baillencourt, une carrière au cœur des collectivités

Riche d'une forte expérience dans les collectivités territoriales, Charlotte de Baillencourt, a rejoint depuis le 25 mai dernier la commune de Vert-le-Grand pour devenir Directrice Générale des Services.

Originaire de l'Essonne et très attachée à son territoire, Charlotte de Baillencourt, souhaite mettre en œuvre aux côtés des agents, les projets phares de la municipalité. La ferme photovoltaïque ou encore la réhabilitation du domaine de la Saussaie, elle en fait ses priorités!

Déjà bien accueillie par les Grandvertois, elle insiste sur son engagement au service du public et souhaite que cette valeur soit portée par toute l'administration.

Entourée de collaborateurs expérimentés et impliqués, la nouvelle Directrice Générale entend mener un rôle de chef d'orchestre auprès de ses collègues en mettant en musique la partition décidée par les élus locaux.

Et après plusieurs mois largement consacrés à la réponse à la crise sanitaire, Charlotte de Baillencourt espère pouvoir déployer tout ce qui fait la richesse et l'animation de la vie locale. Le tout, en assurant le maintien et le respect des mesures réglementaires.

Un nouveau départ donc pour cette cadre dynamique et souriante, qui s'inscrit dans la continuité de Raymonde Gaiotti, qu'elle remercie pour l'avoir mise sur les rails et lui avoir transmis son attachement pour ce village.

## Votre CCAS fait le choix des prestations extra-légales !

En plus des aides accordées par l'Etat ou le Département, des Prestations Extra-Légales peuvent être versées par le Centre Communal d'Action Sociale. Elles sont dites « extra-légales » car non obligatoires. Le CCAS a fait le choix d'en faire bénéficier ses habitants. L'attribution de ces prestations est soumise à certaines conditions :

1. La composition de la famille,
2. Les ressources,
3. L'âge de la personne,
4. La situation professionnelle,
5. Le degré de handicap administrativement reconnu

Puis calculées selon un quotient établi.

Qui peut bénéficier des prestations Extra-légales ?

**Les familles nombreuses :**

- Couple avec trois enfants et plus à charge,
- Parents isolés élevant seuls deux enfants et plus.

**Les personnes âgées :**

- Personnes de plus de 65 ans.

**Les personnes handicapées :**

- Adulte dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 80 %,
- Enfant dont le taux d'invalidité est compris entre 50 % et 80 % en bénéficiant du 3ème complément de l'AEH,
- Enfant dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 80 %.

Si vous êtes concernés, si vous souhaitez plus de renseignements ou connaître les documents à fournir, contactez le Centre Communal d'Action Social au 01 64 56 02 72. Pour l'année 2022, les dossiers dûment complétés doivent être déposés au secrétariat du service social au plus tard le 15 octobre 2021.

## Quand les enfants se soucient de leur environnement ...

S'assurer de la qualité de vie des jeunes Grandvertois, c'est en partie la mission confiée aux jeunes membres du Conseil Municipal des Enfants. De février à avril, une campagne « Crottes de chiens » a été menée.

Un sujet qui tient particulièrement à cœur aux enfants, soucieux de leurs espaces de jeux sur le chemin de l'école ou dans les parcs, bien trop souvent impactés. En plus des sacs et des distributeurs installés depuis plusieurs années, les enfants du CME ont été sollicités pour

imaginer des affiches appelant au ramassage des déjections canines qui ont été publiées sur le site Facebook et le site internet.

L'effet a été immédiat, celles-ci ayant été collées sur l'ensemble du village et indiquant le risque d'une amende. Alors, sera-t-il nécessaire de garder ces affiches ?

VOUS ÊTES FILMÉS



MERCI DE RAMASSER LES  
DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL  
**AMENDE 68€**

# GRANDVERTOIS



En concert le samedi 9 octobre 21 à 18h à l'église Saint Germain

## Le Trio de la Plaine

Dans les grand plaines qui s'étendent entre la Colombie et le Venezuela, des cavaliers chevauchent toute la journée ces paysages pour garder leurs troupeaux. Pour se distraire lors des longues soirées, ils ont inventé une musique rythmée, authentique mariant diverses origines (africaines, andalouses, indiennes...) Pour cela, ils affectionnent le trio "arpa llanera, cuatro et maracas" qui accompagne des chanteurs à la voix très sonore : ils improvisent avec beaucoup de verve sur ce qui s'est passé dans la journée. C'est une musique pleine de fougue et des rythmes endiablés de galop du cheval (joropo) ou plus lente et sentimentale (valse, tonadas, pasajes) d'une profondeur insoupçonnée.

**LE TRIO DE LA PLAINE** vous propose de recréer cette ambiance. Ils connaissent tout le répertoire de cette musique et jouent pour vous dans une ambiance de fête. Des rythmes divers vous feront voyager, du "joropo" au "bambuco" avec le cuatro (petite guitare à 4 cordes) qui accompagne les sons cristallins de la "arpa llanera" (harpe de la plaine), avec les jeux surprenants des maracas, en passant par la voix chaude de Consuelo Uribe ainsi que son violoncelle aux accents rythmés, qui donne une profondeur et une humanité à cette culture latino-américaine.

**LE TRIO DE LA PLAINE** s'est produit au Conservatoire de Versailles, au Théâtre Boby Lapointe à Villebon, aux festivals de musique de Dinan, Quimperle, Ploermel... et à fait des concerts et master-classes dans les conservatoires de Bobigny et d'Antony en Région parisienne.

**Consuelo Uribe** : voix, violoncelle, cuatro, maracas.

**Murielle Kpoff** : harpe

**Juan Garcia** : maracas, cuatro, flûte.



## Prudence, ça pousse

Tout comme les plantes, on aime la chaleur de l'été et ces douces journées ensoleillées. Alors, il est bon de rappeler aux personnes vivant en bordure du Ru de Misery l'importance de l'entretien des berges. Le Ru traverse le village depuis la rue des Noues jusqu'à la rue des Gâches et le parc du château avant d'aller se jeter dans l'Essonne. Il fait partie intégrante du patrimoine communal. Et comme tout patrimoine, il est nécessaire d'en prendre soin. La demande est simple : les riverains doivent retirer les mauvaises herbes et les ronces encombrantes au minimum une fois par an et surtout ne rien jeter dans le Ru. Pourtant, ce n'est pas systématique...

D'où la volonté de rappeler à l'ordre, parfois même par une lettre officielle. C'est dans cette optique, qu'un chantier citoyen du SIARCE s'est tenu au mois de juillet pour le nettoyage d'une berge.



## Le retour des saisonniers

Comme chaque été, la Commune accueillait ses jeunes saisonniers grandvertois. Cette année, ils étaient au nombre de 33, garçons et filles, âgés de 16 et 20 ans. Et, pour la grande majorité d'entre eux, cette immersion professionnelle relevait encore de l'inconnu. Embauchés pour une à deux semaines, ils sont accueillis par les différents services : la plupart affectée au sein des Services Techniques, les autres répartis dans les écoles, la médiathèque ou la Mairie. À ces emplois saisonniers s'ajoute le chantier citoyen proposé et encadré par le SIARCE au cours duquel les jeunes ont participé au nettoyage du fossé de la rue des Noues. Une belle alternative pour permettre à tous de trouver un job d'été et de répondre à un devoir citoyen.



## Recensement citoyen, JDC et Service national

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux

examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire. Le recensement s'effectue en mairie.

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24> ou encore <https://www.snu.gouv.fr/>

## Le Tremplin citoyen

Le Département de l'Essonne propose aux jeunes âgés de 16 à 25 ans le Tremplin citoyen. Ce dispositif a pour objectif de mener les jeunes vers l'autonomie et de valoriser leur envie d'agir et de s'engager.

Le fonctionnement est simple : en échange de 35h ou 40h d'implication citoyenne dans une association ou une collectivité publique, le Département offre 400€ pour financer un projet personnel : études et formations, dépenses de santé, mobilité et transports, logement. Pour participer au Tremplin Citoyen, il faut imprimer le dossier de candidature sur [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr). Afin de permettre aux jeunes Grandvertois d'accéder à ce dispositif, la commune propose de les accueillir au sein de ses services pendant 40h00.

**Pourront ainsi être accueillis :**

- **2 jeunes > vacances toussaint** au sein des services techniques / espaces verts
- **2 jeunes > vacances printemps** au sein des services techniques / espaces verts
- **1 jeune > janvier / février / mai / juin** au sein de la médiathèque

Si vous êtes intéressé, vous êtes invité à adresser votre candidature à la Mairie en y joignant une copie du dossier transmis au département.

## Relais petite enfance

Le relais vous accompagne dans la recherche et l'emploi d'une assistante maternelle. Il vous informe sur les aides...

**Vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site :**

[monenfant.fr](http://monenfant.fr)

**Relais petite enfance - Christine Treptel**  
Téléphone/répondeur : **01 64 56 84 29**  
Mail : [ramchristinetreptel@wanadoo.fr](mailto:ramchristinetreptel@wanadoo.fr)

## Infos pratiques

### Mairie

Tél. : **01 64 56 02 72**  
Fax : **01 64 56 22 55**  
Mail : [commune-vert-le-grand@wanadoo.fr](mailto:commune-vert-le-grand@wanadoo.fr)  
Site : [www.vertlegrand.com](http://www.vertlegrand.com)  
Horaires d'ouverture au public :  
Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30  
Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h00  
Samedi de 8h30 à 12h

### EPN Espace Public Numérique

Tél. : **01 64 56 60 24**  
Mail : [epn.vlg@orange.fr](mailto:epn.vlg@orange.fr)  
Horaires d'ouverture au public (sur rendez-vous) :  
Mardi et vendredi de 17h00 à 20h00  
Mercredi de 14h00 à 19h00  
Samedi de 10h00 à 13h00  
Animateur : Dominique ROSE

### Médiathèque

Tél. : **01 64 56 90 93**  
Mail : [bmvlg@orange.fr](mailto:bmvlg@orange.fr)  
Site : [www.mediathèque.vertlegrand.com](http://www.mediathèque.vertlegrand.com)  
Horaires d'ouverture au public :  
Mardi et vendredi de 15h00 à 19h00  
Mercredi de 10h00 à 13h00 / 15h00 à 19h00  
Samedi de 10h00 à 13h00  
Responsable : Delphine DUPUIS

### Relais Assistantes Maternelles

Accueil sur rendez-vous :  
Le lundi de 14h30 à 17h00  
Le mardi de 13h30 à 17h00  
Le jeudi de 15h00 à 19h00  
Animations assistantes maternelles/enfants :  
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30  
Contact : **01 64 56 84 29**  
Mail : [ramchristinetreptel@wanadoo.fr](mailto:ramchristinetreptel@wanadoo.fr)  
Permanences téléphoniques :  
Le lundi de 13h30 à 14h30 et le jeudi de 14h00 à 15h00  
Animatrice : Christine TREPTEL

### Accueil de loisirs « Les P'tits Loups »

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00 pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en Mairie pour l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.  
Contact : **01 64 56 90 97**  
Responsable : Marie-Josée OGÈS

### Police municipale

**06 89 64 31 99**

### Gendarmerie de Bondoufle :

**01 60 79 72 00**



Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 60 – Octobre 2021

Directeur de la publication : Thierry Marais  
Service communication : Christophe Richard et Patricia Henriot  
Crédits photos : mairie et associations – Pierre Boinay  
Rubrique, rédaction et direction de projet : [lecurieurpublic.fr](http://lecurieurpublic.fr) – Maquette : [adb-studio.fr](http://adb-studio.fr) –  
Infographie : [signe-particulier.fr](http://signe-particulier.fr) – Impression : Willaume-Egret – Tél : 01 69 46 10 14 –  
Saint-Michel-sur-Orge – Tirage : 1200 exemplaires.  
Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.  
Imprimé sur papier recyclé PEFC 

SUIVEZ-NOUS SUR :  
facebook/vert-le-grand  
[instagram.com/vert\\_le\\_grand/](https://www.instagram.com/vert_le_grand/)



[www.VERT-LE-GRAND.com](http://www.VERT-LE-GRAND.com)